



Les Ressources HPQ-Silicium Inc.

(Anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc.)

Rapport de gestion

Pour l'intermédiaire finissant le 30 septembre 2017

INTRODUCTION

Ce présent rapport de gestion (« RG ») a été préparé en date du 23 novembre 2017 et devrait être lu de concert avec les états financiers consolidés non audités de Les Ressources HPQ-Silicium Inc. (anciennement Ressources de la Baie d'Uragold Inc. (« HPQ-Silicium », « la Société », ou « HPQ »), pour l'intermédiaire se finissant le 30 septembre 2017. Les notes mentionnées dans ce présent rapport se réfèrent aux notes des états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés de l'intermédiaire sont présentés conformément à la Norme comptable internationale IAS 34 « Information financière intermédiaire » et fait appel à des estimations comptables critiques. Elle impose également à la direction d'exercer son jugement dans l'application des méthodes comptables retenues par la société. La note 5 décrit les domaines particulièrement complexes exigeant un jugement éclairé ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés. De plus, elle inclut aussi l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, laquelle prévoit que la société sera en mesure de réaliser ses actifs et d'acquitter ses dettes dans le cours normal de ses activités. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Les états financiers consolidés pour l'intermédiaires finissant le 30 septembre 2017 ont été dressés par la direction de la société et n'ont pas été examinés par l'auditeur.

En tenant compte de l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, les états financiers consolidés n'ont pas subi les ajustements qu'il serait nécessaire d'apporter aux valeurs comptables des actifs et des passifs, aux produits et aux charges présentés et au classement utilisé dans l'état de la situation financière consolidé. Ces ajustements éventuels pourraient être significatifs.

La société a été constituée le 20 décembre 1996 en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. Les actions de la société font partie de la catégorie « sociétés émergentes » et se négocient à la Bourse de croissance TSX (TSX-V) sous le symbole « HPQ ». Le siège social, qui est aussi l'établissement principal de la société, est situé au 3000, rue Omer-Lavallée, bureau 306, Montréal, Québec, H2Y 1R8, Canada.

La société présente régulièrement des renseignements supplémentaires sur ses activités, lesquels sont déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada, à l'adresse www.sedar.com

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient des « énoncés prospectifs », qui comprennent certains risques et incertitudes, lesquels sont identifiés dans les dépôts réguliers faits par la société auprès des autorités réglementaires canadiennes. Il n'y a aucune garantie que ces énoncés se révéleront exacts et les résultats réels, ainsi que les événements futurs, pourraient varier de façon importante et contredire ceux anticipés dans ces énoncés.

Les énoncés prospectifs sont influencés par une variété de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient significativement modifier les résultats ou événements actuels. Quand ils sont utilisés dans ce document, les mots tels que « pourrait », « planifier », « estimer », « intention », « pouvoir », « potentiel », « devoir » (doit) et les expressions similaires sont des énoncés prospectifs. Même si la société croit que les attentes indiquées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, ces énoncés contiennent des risques et des incertitudes et il n'y a aucune assurance donnée par la société que les résultats envisagés seront le reflet de ces énoncés prospectifs.

Plusieurs risques existent pouvant rendre erronés ces énoncés prospectifs, notamment la variation du prix du marché des métaux, les fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêts, des réserves sous ou sur estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus exhaustive), des situations géologiques imprévues, des conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales, le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, les relations avec les premières Nations, ou tout autre risque lié à l'exploration et au développement.

La capacité de la société de poursuivre ses activités dépend de l'obtention de nouveaux financements nécessaires à la poursuite de l'exploration de ses propriétés minières et du soutien continu des fournisseurs et créateurs. Même si la société a réussi à financer ses programmes d'exploration dans le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à obtenir d'autres financements dans l'avenir.

La société prend engagement de mettre à jour ses énoncés prospectifs et d'en informer les actionnaires si des circonstances, estimations ou opinions de la direction doivent être changées.

NATURE DES ACTIVITÉS

Les objectifs de la société consistent en la recherche et la découverte de propriétés minières de diverses envergures pouvant l'amener à une exploitation commerciale viable en plus de devenir un intégrateur vertical de Silicium Métal solaire (métallurgie et purification). La société concentrera surtout ses efforts sur des projets de petites et de moyennes envergures afin d'atteindre un rendement plus élevé tout en générant un flux de trésorerie positif.

La société n'a pas encore déterminé si les actifs miniers, qu'elle explore, renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration, le développement de ces biens, des technologies de transformation et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens.

POINTS SAILLANTS DU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2017

- La Société a commencé un programme de levés audio-magnétotellurique (« AMT »), de levés de tomographie de résistivité électrique et plusieurs levés gravimétrique sur la propriété Beauce Placer. Ce travail se fera sous la supervision du Professeur Marc Richer-Laflèche, PhD, Géo, de l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique-Québec).
- La société a annoncé qu'elle commencera un programme de forage au diamant de 2 000 mètres au cours du quatrième intermédiaire de 2017 pour délimiter une ressource de quartz (SiO₂) sur sa propriété Roncevaux située dans la région de la Matapédia en Gaspésie. De plus, la société procédera au prélèvement de 2 échantillons en vrac de 50 tonnes chacun.
- La Société avait annoncé durant le deuxième intermédiaire, la signature d'une nouvelle entente de principe avec Golden Hope Mines concernant le développement du dépôt Bellechasse-Timmins visant l'octroi d'une option d'achat d'une participation et de la création d'une entreprise de co-participation entre les sociétés. La société a résilié l'entente conclue avec Golden Hope Mines durant cette intermédiaire.
- La Société se propose de procéder à la distribution des actions de Champs d'Or de la Beauce inc. par la voie d'un plan d'arrangement sous décision judiciaire de la Cour Supérieure du Québec. Elle prévoit demander l'inscription de ces actions à la cote de la Bourse de Croissance TSX.

POINTS SAILLANTS DU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2017 (suite)

- La société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs par l'émission de 191 470 actions ordinaires pour une valeur de 28 250 \$ dont 78 470 à un prix de 0,18\$ par action et 113 000 à un prix de 0,125\$ par action.
- Durant l'intermédiaire, la société a obtenu 28 227 \$ provenant de l'exercice de:
 - 342 269 bons de souscription,
- Au 30 septembre 2017, la société disposait de 329 517\$ de trésorerie, de 480 000\$ en titres négociables d'une société cotée, de 31 730\$ en taxes sur les produits et services à recevoir, de 43 863\$ en frais payés d'avance, de 122 332\$ d'acomptes sur dû à une société, et de 371 201\$ d'acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant.
- Pour la période se finissant le 30 septembre 2017, la société a effectué des travaux d'exploration pour un total de 260 003\$ sur ses propriétés et la société a effectué pour motif d'abandon de claims, des radiations pour un montant de 263 451\$.

POINTS SAILLANTS ANTÉRIEURS AU TROISIÈME INTERMÉDIAIRE DE 2017

- La Société a annoncé l'identification d'une faille majeure qui se trouve sous l'ancienne opération alluvionnaire de la propriété Beauce-Placer. Le levé géophysique d'une longueur de 5,6 kilomètre, complété le long du chemin Saint-Gustave, a révélé cette faille qui n'avait jamais été identifiée auparavant.
- La société a annoncé de nouveaux résultats au sujet du procédé PUREVAP™ QRR. Il y a eu une amélioration de 62% dans la capacité du système à retirer les impuretés contenues dans du matériel de qualité inférieure à 98,14%.
- Durant le premier semestre de 2017, la société a complété les placements suivants :
 - La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 1 600 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 9 411 766 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
 - La société a procédé par placement privé à une levée de fonds d'un montant de 423 000 \$. Elle a approuvé l'émission de 2 488 234 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription.
- Durant le premier semestre de 2017, la société a procédé à des règlements de dette de fournisseurs par l'émission de 176 560 actions ordinaires pour une valeur de 28 250 \$ dont 88 860 actions devant être émises au 31 décembre 2016.
- Durant le premier semestre de 2017, la société a obtenu 200 182 \$ provenant de l'exercice de:
 - 2 781 818 bons de souscription,

ACTIVITÉS D'EXPLORATION

LES PROPRIÉTÉS DE LA SOCIÉTÉ

QUARTZ/SILICIUM

PROJET: RONCEVAUX

- Le projet de Roncevaux est situé en Gaspésie, Province de Québec, dans la région de Matapédia à quelque 700 km au nord-est de Montréal, à 460 km de Québec et à près de 75 km au sud de Causapscal. Elle est composée de trente-six (36) claims d'une superficie de 2 068 hectares répartis sur deux blocs. Le bloc principal couvre trente-trois (33) claims ayant une superficie de 1 895,76 hectares où se retrouve les veines de quartz du gîte Roncevaux. Le second bloc se compose de trois (3) claims couvrant une superficie de 172,40 hectares qui sont situées à environ 2,2 km au nord du bloc principal.
- Le projet de Roncevaux se situe dans le domaine sud de la formation géologique du synclinal Connecticut Valley-Gaspé. Elle est délimitée au nord par la faille Shickshock-South et au sud par la faille de Restigouche. Ce bassin est composé de roches siliciclastiques à grains fins à très grossiers, divers types de calcaires felsiques à des roches volcaniques et intrusives mafiques. Les roches de la région de la veine de Roncevaux appartiennent au groupe Fortin et les affleurements visités par l'équipe technique de l'INRS-ETE en septembre 2015 sont composées de grès et de siltites avec des unités plus limitées de shales et de mudstones. Les roches de la faille sont pliées et fracturées. Le litage (So) semble sous-vertical (85°), avec une orientation moyenne de N231°.
- Au cours du quatrième trimestre 2016, la société a déposé sur SEDAR un rapport technique NI43-101 préparé par Benoit M. Violette géo. En novembre 2017 la société a déposé l'actualisation du Rapport géologique selon la Norme Canadienne 43-101 sur le projet.
- La société a commencé un programme de forage au diamant de 2 000 mètres au cours du quatrième trimestre de 2017 pour délimiter une ressource de quartz (SiO₂) sur la propriété. Ce programme de forage consistant en 32 trous suivant la longueur des 400 mètres de la surface connue de la veine de quartz. L'objectif sera de délimiter une ressource d'au moins 650 000 tonnes à une profondeur de 50 mètres. Les analyses chimiques et les tests de caractérisation seront complétés sur les carottes du forage. La société a demandé les permis nécessaires pour couper les arbres et construire des voies d'accès pour la foreuse. De plus deux échantillons en vrac de 50 tonnes du quartz seront creusés et stockés sur la propriété. Ce matériel sera utilisé pour des tests métallurgiques utilisant le PUREVAP de Gen 2.
- Durant le troisième trimestre de 2017, la société a effectuée pour 199 021\$ de travaux qui consistaient de 780 \$ en frais de location d'équipement d'exploration, 8 501 en frais de géologie, 3 870 en frais d'exploration variés et 185 871\$ en test de métallurgie afin de valider si le matériel provenant de divers secteurs du gîte est homogène.
- La société prévoit de concéder à sa filiale un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux, autres que le quartz, sur sa propriété en considération d'une royauté de 5 % (NSR) et de l'émission par BGF de 100 000 actions ordinaires de son capital action à un prix de 0,10\$ chacune. Ce NSR pourra être racheté en partie par BGF en payant à la société 1 000 000 \$ pour chaque tranche de 1 % jusqu'à concurrence de 4%.

PROJET : MARTINVILLE

- La propriété Martinville composé de huit (8) claims dont la superficie d'exploration totale est de 2,42 Km². Elle est située en Estrie à 180 km à l'est de Montréal et à 30 km au sud de Sherbrooke. Des forêts privées et des fermettes couvrent principalement la région. Les deux CDCs initiaux sont les sites de l'exploration historique qui a été effectuée et où on retrouve les veines de quartz.
- Ce gisement est composé de veines de quartz hydrothermales encaissées dans du schiste. En 1995, un levé géophysique a permis de cerner un potentiel d'exploration estimée à plus de 1 000 000 tonnes de Silice. Ce calcul utilisait une longueur de surface de la veine de quartz de plus de 200 m de long et d'une largeur variant entre 2 et 23 m et d'une profondeur estimée à 30 m. (GM53696 : Pierre Vincent, géosciences de l'établissement. 1995.). Afin de valider ces estimés, qui ne sont pas conformes à la Norme 43-101, la Société prévoit commencer un programme d'exploration qui sera réalisé conformément à cette norme.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: CARRIERE MONTPETIT

- La propriété Carrière Montpetit est composé de quatre (4) claims pour une superficie de 243 hectares. La propriété se situe situés dans la région de la Montérégie, à environ 40 km au sud de Montréal et à 7 km au sud de Saint-Clotilde-de-Châteauguay dans la région de Hemmingford.
- Ce dépôt se compose de sable de plage consolidé qui a été très purifié par ségrégation, triage et lixiviation. La diagénèse a transformé ce sable en un dépôt de quartzite SiO₂.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET : DRUCOURT

- Le projet de Drucourt consiste en huit (8) claims couvrant une superficie de 442 hectares. La propriété est situé situés dans la région de la Côte-Nord du Québec, à environ 700 km au nord-est de Montréal. La propriété se trouve principalement à l'intérieur des terres de la Couronne et de quelques terrains privées.
- La propriété contient une partie de gîte de la société a sélectionné le site Q-12 pour faire de l'échantillonnage en raison de sa taille, des travaux historiques complétés auparavant et de son emplacement à 850 mètres de la route 138. L'équipe de terrain a localisé le site Q12, un gîte de plus de 125 mètres de longueur et une largeur de plus de 45 m. Des échantillons de quartzite ont été recueillis. Visuellement, la quartzite présente un quartz de très haute pureté avec de légères impuretés : principalement des particules d'oxydes de fer fines présentes en raison de l'altération météorologique de surface et des veinules. Les autres sites de quartz n'ont pas été explorés à ce jour.
(Pronovost, Jean-Marie. 2002. Évaluation des quartzites de la propriété Drucourt. Rapport des travaux présentés à André Liboiron et au fonds d'exploration minière de la Côte nord (F.R.E.M.) SAMEXOR Enr. GM59751. 33 pages. 3 plans)
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: MALVINA

- La propriété Malvina est composée de deux (2) claims pour une superficie de 121 hectares et est située dans les canton de l'Est, à environ 200 km à l'est de Montréal et à 5 km de la frontière entre le Québec et le Vermont. La région est surtout couverte par des forêts privées et des fermettes.
- La campagne d'exploration de 2014 révèle que la minéralisation semble se située dans une lentille de 15 m par 16 m. La minéralisation semble être liée à un événement post-orogénique qui a créé plusieurs zones de cisaillement remplies de quartz hydrothermal.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017.

PROJET: SILICE-AUTRES

- Le projet Silice Autres est composé de quatre (4) blocs de claims : un formé de quatre (4) claims appelé projet Saint-Gédéon couvrant 240 hectares dans la région de la Beauce près des frontières Canada-États-Unis; le projet Saint-Ludger formé de quatre (4) claims couvrant 221 hectares situés dans la région du Lac Mégantic; le projet Beaudoin qui consiste en un (1) claim et le projet Bourque d'un (1) CDCs qui sont situés en Estrie au sud de Sherbrooke.
- Il n'y a eu aucun travail de complété durant la période de 2017. La société a effectué des radiations pour un total de 36 977\$ pour le motif d'abandon de claims.

PROPRIÉTÉS-AUTRES :

- La Société a radié pour 15 225\$ de droits miniers sur divers métaux et minéraux qui sont venus à échéance durant le deuxième intermédiaire.

PROPRIÉTÉS-AUTRES - BEAUCE:

- La Société a radié pour 58 067\$ dans la région de la Beauce des droits miniers sur divers métaux et minéraux qui sont venus à échéance durant le deuxième intermédiaire..

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON

- Au début du quatrième intermédiaire de 2017, la Société a récemment annoncé les résultats finaux en utilisant le réacteur PUREVAP tm QRR génération 1 en même temps qu'elle annonçait la mise en marche du réacteur PUREVAP tm QRR Génération 2. Les variations de résultats sur la pureté finale du silicium métal en utilisant différents paramètres de fonctionnement ont été rigoureusement analysées. Les résultats ont validés le concept, l'extrapolation des résultats suggère que dans un procédé PUREVAP en semi-continu, HPQ peut transformer le quartz (SiO_2) en silicium métal (Si) atteignant des niveaux de pureté acceptables pour l'industrie solaire (4N plus ou + 99,99% Si). Le programme de tests métallurgiques PUREVAP de Génération 2 (« Gen 2 »), récemment lancé, vise à confirmer cette hypothèse et à permettre à la société de faire des prélèvements pour les essais de produits en aval en finalisant les plans et compléter les préparatifs pour l'assemblage de l'équipement d'usine pilote.

VALORISATION DU QUARTZ/SILICON (suite)

- Au début du dernier intermédiaire de l'exercice financier de 2017, PyroGenesis a informé la société que les phases d'installation, d'assemblage et de mises en service du réacteur PUREVAPtm («QRR») Gen 2, un modèle qui est 1/250 de l'équipement pilote prévue de 200 tonnes par année (tpa) (usine pilote PUREVAPtm), ont été complétées et que PyroGenmesis a commencé un nouveau programme de test métallurgique.
- La propriété intellectuelle du procédé PUREVAPTM QRR appartenant à HPQ. La société continue son travail de développement de cette technologie avec PYROGENESIS, tout en complétant la conception et la fabrication de l'équipement de l'usine pilote.
- La technologie PUREVAPtm QRR a permis lors de tests métallurgiques de produire du Silicium Métal avec une pureté de 99,97% (3N). La pureté du quartz qui a été utilisé lors de ses tests, se situait à entre 98,14% et 99,99 %.
- La technologie PUREVAPtm QRR produit du SG Si à moins que 20% des coûts actuels dans l'industrie avec des frais de capitalisation (CAPEX) à moins que 5% des frais actuels le tout marié avec une réduction de 75% de l'empreinte de carbone. PUREVAPtm QRR produit l'équivalent de 14,1 Kg de Co2 comparativement à 54 Kg d'équivalent de Co2 pour les méthodes existantes. C'est le seul procédé qui transforme en une étape du Quartz en SG Si.
- La technologie est basée sur l'utilisation d'un Plasma à arc submergé, sous vacuum. A mesure que le Silicium est raffiné les impuretés sont extraites. Ceci se produit à une très basse pression atmosphérique et en utilisant un Plasma à arc à haute température, ainsi les impuretés sont vaporisées avant que le Silicium le soit.
- Au cours de l'exercice financier de 2016, la société a conclu une entente d'une valeur de 8 260 000 \$ avec la société PyroGenesis Canada inc. pour l'acquisition d'un équipement d'essai d'une capacité annuelle de 200 tonnes métriques.
- Pour les neuf mois de l'exercice financier de 2017, la société a versé au consultant, 1 594 800\$ pour la fabrication de l'équipement d'essai. Selon l'échéance établi pour la conception, la fabrication, l'assemblage, la mise en marche à froid et les essais de rodage, il reste à la société deux versements donc un montant de 531 600\$ vers le mois de janvier 2018 et le dernier d'un montant de 441 600\$ vers le mois de mars 2018. Les prochaines étapes consistera à la mise en marche à chaud de l'équipement pour 520 000 \$ et le rodage de l'équipement sur une période de 10 mois pour une valeur de 2 310 000\$. L'investissement totalise au 30 septembre 2017 la somme de 4 266 800\$ dont 1 000 000\$ pour l'acquisition de la propriété intellectuelle.

PROJET: BELLECHASSE-TIMMINS - OPTION GOLDEN HOPE

- La Société a mis fin à son entente avec Golden Hope au sujet de l'acquisition de la propriété Timmins-Bellechasse.

PROJET : BEAUCE PLACER

- Le projet Beauce-Placer est composé de cent cinquante-deux (152) claims d'une superficie totale de 4 808,95 hectares. La majorité des claims sont contigus. La société a augmenté son portefeuille de claims dans cette région. Les claims sont situés dans la région de la Beauce au Québec à environ 70 km au sud-est de la ville de Québec. Historiquement, la Beauce a été le site des premières opérations minières aurifères au Canada et est aussi reconnue comme une des régions de dépôt placer les plus importantes dans le nord-est de l'Amérique du Nord.
- Durant l'exercice de 2017, Champs d'Or de la Beauce a entamé un programme d'exploration visant à identifier des cibles de minéralisation de sulfures dans le projet de Beauce Placer. Ce programme de recherche a réuni une équipe multidisciplinaire internationale de renommée mondiale en géophysique. Les cibles de ce levé ont portées sur l'étude et l'identification de l'emplacement des sources aurifères qui ont généré le site Beauce Placer et la détermination du potentiel de la propriété.
- Ce programme a saisi de façon systématique des mesures magnétiques et gravimétriques le long de différentes sections perpendiculaires à la géologie de la région de St-Simon-les-Mines. Ensuite, un levé électromagnétique atteignant une profondeur maximale de 2 000 m a été complété afin de documenter les caractéristiques géoélectriques de la ceinture aurifère de Bellechasse. Selon des levés de résistivité électrique effectués par l'INRS et la Société, cette méthode a démontré la présence de fortes anomalies dans le substratum rocheux situé sous les unités Quaternaires du Placer.
- Le 11 mai la Société a annoncé l'identification d'une faille majeure qui se trouve sous l'ancienne opération alluvionnaire de la propriété Beauce-Placer. Le levé géophysique d'une longueur de 5,6 kilomètre, complété le long du chemin Saint-Gustave, a révélé cette faille qui n'avait jamais été identifiée auparavant. Le levé consistait en des lectures audio-magnétotelluriques (AMT), gravimétriques, magnétométriques et électromagnétiques.
- Les levés indiquent que la faille s'approche de la surface le long des anciennes opérations alluvionnaires des années 1960. Les données gravimétriques dévoilent un contraste entre les blocs Nord et Sud de la faille. Ces données pourraient expliquer la présence de l'or alluvionnaire de la région de St-Simon-Les-Mines. La projection en surface de la faille correspond à un domaine élevé en chargeabilité électrique (Richer-Laflèche, 2014) qui pourrait suggérer la présence de sulfures disséminés dans des roches volcanoclastiques. Cette zone correspond à la limite Nord du Placer de Saint-Simon-Les-Mines.
- Les données AMT pourraient aussi suggérer la présence d'un gros conducteur (IV) d'une épaisseur estimée de 50 m et d'une extension verticale de 400 m.
- La Société a commencé un programme d'exploration afin de trouver les limites extrêmes de cette faille géologique qui affleure sous le dépôt d'or alluvial historique. Ce programme comprend deux lignes de levé audio-magnétotellurique (« AMT »), deux lignes de levés de tomographie de résistivité électrique et plusieurs levés gravimétriques. Ce travail se ferait sous la supervision du Professeur Marc Richer-Laflèche, PhD, Géo, de l'INRS (Institut National de Recherche Scientifique-Québec).

PROJET : BEAUCE PLACER (suite)

- Durant l'exercice de 2016, la société a créé la filiale « Les Champs d'or de la Beauce Inc. » ("COB") qui a entamé la demande d'inscription de ses actions à la Bourse.. Dans le cadre de son inscription, COB envisage de conclure un financement minimum afin de rencontrer les exigences d'inscription.. La Société (HPQ) prévoit distribuer environ 80% des actions qu'elle aura ainsi reçues de COB à ses actionnaires tel et selon l'approbation déjà reçue de ses actionnaires lors de son assemblée annuelle de juin 2016. En novembre 2017 la société a déposé l'actualisation du Rapport géologique selon la Norme Canadienne 43-101 sur le projet aurifère de Beauce Placer.
- La société prévoit éventuellement vendre à sa filiale COB ses projets aurifères. Ces transferts devraient être payés par l'émission d'actions ordinaires de COB à un prix de 0,10\$ chacune
- La société a également convenu de concéder à COB un droit de prospection et d'extraction des métaux de base et précieux ainsi que d'autres minerais sauf le quartz, sur sa propriété Roncevaux, en considération d'une royauté 5 % NSR et de l'émission par COB de 100 000 actions ordinaires à un prix de 0,10\$ par action. COB pourra racheter 4 % du NSR en payant à HPQ jusqu'à 4 000 000 \$. Ce rachat pourra se faire en effectuant des paiement de 100 000\$ pour chaque tranche de royauté de 0,1%.
- Ces transactions devront être acceptées par les actionnaires et concrétisées au moyen d'un plan d'arrangement en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions
- COB continuera les efforts déjà entrepris afin de localiser la source du dépôt placer. La région dans laquelle se trouve le projet Beauce Placer accueille une unité sédimentaire non-consolidée sur une longueur de 6 kilomètres (une unité de Saprolite en profondeur et de diamictite brune en surface). Les travaux accomplis à date par la Société ont permis de trouver de l'or délicat dans la Saprolite ce qui donnerait une bonne indication de la proximité de la source de cet or. Cette découverte permet à la Société d'espérer la découverte de la source de l'or d'origine alluvionnaire qui pourrait se retrouver sur ses claims.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

Les dépenses d'exploration reportées (avant crédits à l'exploration et droits miniers) pour l'intermédiaire se finissant le 30 septembre 2017 se sont élevées à 199 021\$\$, comparativement à 45 791\$ pour la même période de l'intermédiaire précédente.

L'objectif de la société, pour les exercices de 2017 et 2018, est de finaliser le programme d'exploration ayant comme objectif de délimiter une ressource sur la propriété Roncevaux. La société continue à effectuer divers tests métallurgiques sur le quartz de Roncevaux et des autres propriétés de Quartz. Les résultats obtenus permettront d'élaborer divers scénarios tels que des programmes d'exploration plus approfondis, ou la mise en vente ou l'abandon du droit minier.

DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION (suite)

Voici une analyse détaillée des coûts et des frais d'exploration et d'évaluation pour la période finissant le 30 septembre 2017 ainsi que celle de la période comparative de 2016.

Pour les intermédiaires finissant le 30 septembre 2017 et 2016

	Pour l'intermédiaire finissant le 30 septembre		Période finissant le 30 septembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	550 534	1 163 404	541 622	1 034 849
Ajouter:				
Géologie	8 500	8 082	23 381	8 082
Analyse	185 871	37 024	231 471	165 579
Location	780	685	1 281	685
Divers	3 870	-	3 870	-
	199 021	45 791	260 003	174 346
Solde avant crédits	749 555	1 209 195	801 625	1 209 195
Moins : Radiation	-	-	52 070	-
Solde à la fin	749 555	1 209 195	749 555	1 209 195

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE L'INTERMÉDIAIRE

Le tableau suivant présente l'information financière sélectionnée pour les huit derniers intermédiaires.

	FISCAL 2017			FISCAL 2016				FISCAL 2015
Intermédiaire finissant :	30/09/17	30/06/17	31/03/17	31/12/16	30/09/16	30/06/16	31/03/16	31/12/15
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	305 400	659 235	292 437	1 421 465	370 629	421 561	288 565	424 311
Perte globale	679 765	377 392	120 716	1 476 982	373 594	436 540	302 566	424 438
Résultats de base et diluée par action	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,02)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,01)
Actif courant	3 299 943	4 047 091	4 131 361	3 497 544	1 282 390	1 391 805	997 981	875 646
Actif total	9 538 683	9 786 113	9 583 357	7 840 995	5 783 307	3 813 490	3 385 603	3 140 236
Passif courant	1 215 267	888 072	447 376	735 418	500 854	668 253	634 315	439 541
Passif non courant	2 221 656	2 171 034	2 120 441	2 069 876	1 402 623	707 246	703 758	930 286
Passif total	3 436 923	3 059 106	2 567 817	2 805 294	1 903 477	1 375 499	1 338 073	1 369 827
Capitaux propres	6 101 760	6 727 007	7 015 540	5 035 701	3 879 830	2 437 991	2 047 530	1 770 409

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE

- Performance globale**

Au cours du troisième intermédiaire de l'exercice financier de 2017, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 306 171 \$ (82 %) (679 765 \$ contre 373 594 \$), alors que les frais opérationnels ont diminué de 65 229 \$ (28 %) (305 400 \$ contre 370 629 \$), tandis qu'au cours des sept derniers intermédiaires, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 501 747 \$ et 554 029 \$.

DISCUSSION SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE DE L'INTERMÉDIAIRE SÉLECTIONNÉE (suite)

- **Analyse du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 306 171 \$ (82 %) (679 765 \$ contre 373 594 \$), en comparaison à la période de 2016, correspond à la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée de 267 250 \$ et aussi par l'amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer pour un montant de 44 848 \$. C'est deux éléments étaient inexistant durant la période correspondante. Ce qui explique près de 100% de l'augmentation de nos pertes globales par rapport à l'exercice de 2016.

La diminution des salaires et charges au titre du personnel comparativement à la période de l'exercice précédente est de 50 742 \$ (ou 32%) (107 938 \$ contre 158 680 \$). Durant l'intermédiaire de 2017, la société n'a comptabilisé aucun paiement fondé sur des actions comparativement à 2016. Cette variation correspond à un montant de 59 463 \$.

Il y a eu une légère diminution des autres charges opérationnelles de 14 742 \$ (ou 7%) (197 207 \$ contre 211 949 \$). Il y a eu plusieurs facteurs qui ont affecté cette légère diminution. La diminution des honoraires professionnels de 14 155 \$ (ou 10%) (121 054 \$ contre 135 209 \$) est attribuable essentiellement à une réduction des travaux relatifs à la recherche et la commercialisation du quartz ou de ses dérivés. Les dépenses reliées à l'information aux actionnaires et droits d'inscription ont diminué de 16 675 \$ (ou 62%) (10 314 \$ contre 26 989 \$) sont relatifs à notre assemblée générale des actionnaires. Les dépenses de frais de bureau ont diminué de 5 298 \$ (ou 25%) (15 765 \$ contre 21 063 \$). Par contre ces diminutions de nos dépenses, ont été réduite par l'augmentation des honoraires de relations aux investisseurs de 7 073 \$ (ou 48%) (21 750 \$ contre 14 677 \$) (incluant un paiement fondé sur des actions de 8 177 \$ en 2016) ainsi qu'une augmentation des dépenses de voyage de 14 433 \$ (ou 107%) (27 801 \$ contre 13 368 \$). Ces dépenses sont dues à des rencontres avec des investisseurs potentielles durant l'intermédiaire.

Les autres revenus et dépenses ont diminué de 399 300\$ (402 265 \$ contre 2 965 \$). Cette diminution est attribuable à une baisse des valeurs des titres négociables d'une société cotée de 263 567 \$. Par rapport à l'intermédiaire correspond de 2016, la société inclue de l'amortissement sur l'écart d'actualisation des redevances à payer qui est de 44 848 \$. Les charges d'intérêts sur le billet à payer ont diminuées de 1 523 \$. Durant l'intermédiaire, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 80 734 \$. Ces coûts sont reliés à la mise en place d'un plan d'arrangement pour la vente éventuelle des actifs aurifères à sa filiale.

INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE POUR L'EXERCICE DE 2017

Le tableau suivant présente l'information financière choisie pour les périodes de 2017, 2016, 2015 et 2014.

	FISCAL 2017	FISCAL 2016	FISCAL 2015	FISCAL 2014
	30/09/17	30/09/16	30/09/15	30/09/14
	\$	\$	\$	\$
Frais opérationnels	1 257 072	1 080 755	843 487	1 327 528
Perte globale	1 177 873	1 112 700	878 572	1 360 861
Résultats de base et dilués par action	(0,00)	(0,01)	(0,01)	(0,02)
Actif courant	3 299 943	1 282 390	938 992	100 548
Actif total	9 538 683	5 783 307	3 008 521	1 325 978
Passif courant	1 215 267	500 854	359 661	170 947
Passif non courant	2 221 656	1 402 623	926 831	638 555
Capitaux propres	6 101 760	3 879 830	1 722 029	516 476

DISCUSSION GÉNÉRALE SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SÉLECTIONNÉE DE 2017

- **Performance globale**

Pour les neuf mois cumulés de 2017 comparativement à la période correspondante de 2016, la société a connu une augmentation de ses pertes globales de 65 173 \$ (6 %) (1 177 873 \$ contre 1 112 700 \$), alors que les frais opérationnels ont augmentés de 176 317 \$ (16 %) (1 257 072 \$ contre 1 080 755 \$). Au cours des trois derniers exercices, leurs moyennes s'établissaient respectivement à 1 117 378 \$ et 1 083 923 \$.

- **État du résultat global**

L'augmentation des pertes globales de 65 173 \$ (6 %) (1 177 873 \$ contre 1 112 700 \$), en comparaison à la période de 2016, correspond principalement à la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 263 451 \$ et de l'amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer pour un montant de 134 544 \$ et ses pertes sont réduites par l'augmentation de 302 750 \$ de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée.

La diminution des salaires et charges au titre du personnel est de 63 212 \$ (ou 15 %) (351 068 \$ contre 414 280 \$). Durant les neuf mois cumulatifs de 2017, la société n'a comptabilisé aucun montant sur paiement fondé sur des actions comparativement à la période de 2016. En excluant ce poste qui représente un montant de 69 040 \$, nous avons une constance sur les coûts pour la rémunération du personnel.

Il y a eu une légère diminution des autres charges opérationnelles de 22 646 \$ (ou 3 %) (641 788 \$ contre 664 434 \$) par rapport à la période de 2016. Il y a eu plusieurs facteurs qui ont affecté cette légère diminution. La diminution des honoraires professionnels de 88 011 \$ (ou 18 %) (413 781 \$ contre 501 792 \$) est attribuable essentiellement à une réduction des travaux relatifs à de la recherche et la commercialisation du quartz ou ses dérivés mais il y a eu une augmentation des honoraires de relations aux investisseurs de 59 854 \$ (ou 3 %) (81 604 \$ contre 14 677 \$) (incluant un paiement fondé sur des actions de 16 354 \$ en 2017 et 8 177 \$ en 2016) pour la recherche d'investisseurs potentiels. Il y a eu une stabilité dans les dépenses de voyage mais la société prévoit plusieurs rencontres avec des investisseurs potentiels. Les dépenses de bureau ont diminué de 4 345 \$ (ou 8 %) (48 744 \$ contre 53 089 \$).

- **État du résultat global (suite)**

Les autres revenus et dépenses ont augmenté de 79 244 \$ (47 299 \$ contre – 31 945 \$). Cette augmentation est attribuable à la variation de la juste valeur des titres négociables d'une société cotée de 302 750 \$ diminué par l'amortissement de l'écart d'actualisation des redevances à payer qui est de 134 544 \$. Ce qui représente 168 206 \$ de l'augmentation des autres revenus. Durant le troisième intermédiaire de 2017, la société a comptabilisé des frais de restructuration de 80 734 \$. Ses coûts sont reliés pour la mise en place d'un plan d'arrangement pour la vente éventuelle des actifs aurifères à sa filiale. Les charges d'intérêts sur le billet à payer ont diminué de 8 211 \$.

- **Ressources financières**

Pour la période finissant le 30 septembre 2017, la société avait un fond de roulement de 2 084 676 \$ (versus un montant de 2 762 126 \$ au 31 décembre 2016). Les actifs courants de 3 299 943 \$ sont constitués des éléments suivants : trésorerie de 329 517 \$ (472 393 \$ au 31 décembre 2016), Titres négociables d'une société cotée de 480 000 \$ (200 000 \$ au 31 décembre 2016), taxes sur les produits et service à recevoir de 31 730 \$ (261 387 \$ au 31 décembre 2016), aucune avance sur les frais d'exploration (45 600 \$ au 31 décembre 2016), des frais payés d'avance de 43 863 \$ (153 630 \$ au 31 décembre 2016), des actifs détenus en vue de vente de 1 921 300 \$ (1 908 339 au 31 décembre 2016), un acompte sur dû à une société de 122 332 \$ (93 242 \$ au 31 décembre 2016) ainsi que des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 371 201 \$ (362 953 \$ au 31 décembre 2016).

Les titres négociables d'une société cotée de 480 000 \$ représentent un investissement à la juste valeur marchande des actions de PyroGenesis avec un coût d'acquisition de 600 000 \$. Les taxes sur les produits et services à recevoir de 31 730 \$ représentent les taxes sur les paiements de fournisseurs. Les frais payés d'avance de 43 863 \$ sont constitués de la rémunération pour un contrat de services à une firme de consultants à l'extérieur du Québec, que d'un contrat d'adhésion pour l'année 2017 et pour la prime d'assurances aux administrateurs et dirigeants. L'actif détenu en vue de la vente de 1 921 300 \$ représente la valeur comptable du projet Beauce Placer que la société prévoit éventuellement de vendre à notre filiale. Pour éviter tout litige juridique, la société a payé une partie des montants dus à un créancier, ces montants sont classés aux états financiers comme acompte sur dû à une société de 122 332 \$ (valeur nominale de 127 000 \$). Au cours de la période de 2017, la société a effectué un paiement d'acomptes sur des dus à une société pour 28 000 \$. Dans les acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant de 371 201 \$ (valeur nominale de 383 000 \$).

Durant la période finissant le 30 septembre 2017, la société a acquis des immobilisations corporelles pour une valeur de 1 594 800\$ pour des équipements en cours de construction ainsi que 300 000\$ en immobilisations incorporelles.

Le total du passif courant qui est de 1 215 127 \$ (735 418 \$ au 31 décembre 2016) comprend des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 864 127 \$ (393 878 \$ au 31 décembre 2016), un passif lié aux actions accréditives de 129 640 \$ (161 540 \$ au 31 décembre 2016), des dus aux administrateurs de 41 500 \$ et un billet à payer de 180 000 \$ (180 000 \$ au 31 décembre 2016). Les passifs non courants totalisant 2 221 656 \$ (2 069 876 \$ au 31 décembre 2016) représentent des acomptes sur dus aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur pour 1 226 837\$ (valeur nominale de 1 243 141 \$) ainsi que des redevances à payer de 994 819 \$ (860 275 \$ au 31 décembre 2016).

- **Situation de trésorerie**

Au 30 septembre 2017, la société détenait un fond de trésorerie de 329 517 \$ comparativement à 261 209 \$ pour la période de 2016.

- **Situation de trésorerie (suite)**

Le flux de trésorerie utilisé pour les activités opérationnelles est de 676 609 \$. L'utilisation du flux de trésorerie pour les activités opérationnelles est constituée de la perte globale de 1 177 873 \$ qui a été réduite par la variation de la juste valeur des titres négociables de 302 750 \$. Les autres éléments hors caisse qui n'a aucune incidence sur le flux de trésorerie est constituée de divers amortissement pour une valeur de 143 207 \$ d'un paiement fondé sur des actions de 16 354 \$, des salaires et charges au titre des avantages du personnel de 41 500 \$, la radiation d'actifs d'exploration et d'évaluation de 263 451 \$ et l'impôt différé de 31 900 \$. L'utilisation des flux de trésorerie sur les activités opérationnelles du fond de roulement représente un montant de 371 402 \$ qui se détaille comme suit ; la diminution des taxes sur les produits et services à recevoir de 229 657 \$, la diminution des frais payés d'avance de 109 767 \$, la diminution de 45 600 \$ sur des avances reliées aux dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que la diminution des dettes fournisseurs et autres créditeurs de 13 622 \$.

L'utilisation du flux de trésorerie affecté aux activités d'investissement, soit 1 651 470 \$, est constitué d'ajouts aux actifs d'exploration et d'évaluation de 304 259 \$, d'ajouts aux immobilisations corporelles de 1 329 900 \$, d'ajouts aux actifs détenus en vue de la vente de 12 961 \$, un acompte sur dû à une société de 28 000 \$, des disposition de titres négociables de 895 750 \$ et 873 000 \$ d'ajout de titres négociables.

Le flux de trésorerie provenant de l'activité de financement au montant de 2 185 203 \$, comprend l'émission d'unités dans le cadre de placements privés pour 2 023 000 \$ et de l'exercice de bons de souscription pour 227 409 \$. Il y a eu des frais d'émissions d'unités pour une valeur de 66 206 \$. La société a diminué son flux de trésorerie de 142 876 \$ durant la période.

La moyenne des besoins de trésorerie de la société pour les prochains intermédiaires devraient se situer entre 250 000 \$ et 275 000 \$ en excluant les frais relatifs aux actifs d'exploration et d'évaluation et les ajouts pour les immobilisations corporelles et incorporelles. La société prépare la mise en place d'un montage financier pour ses projets d'acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles. A cette fin, la direction de la société est en discussion avec des institutions dans le but de compléter le montage financier en 2018.

Tant et aussi longtemps que la société sera au stade d'exploration et développement, elle ne générera pas de liquidité provenant de ses opérations. La capacité de la société de répondre aux obligations courantes et à poursuivre son développement est entièrement tributaire de la capacité de la direction à obtenir les fonds suffisants dans le cadre de placements privés et autres programmes de financement faisant appel à l'émission d'actions.

La direction est d'avis que s'il ne survient pas d'événements négatifs importants sur les marchés financiers, la société devrait être en mesure de compléter les placements et les financements nécessaires permettant la continuité de ses projets, et ce, pour les 12 prochains mois.

En conclusion, les états financiers consolidés ne reflètent pas les ajustements qui pourraient s'avérer nécessaires si la société était dans l'impossibilité de sécuriser les injections de fonds permettant de continuer ses activités. Les investisseurs sont avisés que si de tels changements s'avéraient nécessaires, ces ajustements pourraient s'avérer matériels.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS

La société est sujette à des versements de redevances sur certaines propriétés, advenant leur exploitation commerciale.

En vertu d'une entente signée avec Fancamp le 8 octobre 2014, la société s'est engagée à payer à Fancamp Exploration Ltd. une royauté de 3,5 % pour toute la durée de la production d'or ainsi qu'un montant de 500 000 \$ lors du début de la production. De plus, la société devra assumer le paiement à un tiers d'une royauté de 1,5 % duquel, au choix de la société, 1% pourra être racheté pour un montant de 1 000 000 \$. Une fois la transaction de cession du projet Beauce Placer sera complétée avec Les Champs d'Or de la Beauce Inc., ces engagements devraient devenir la responsabilité de cette dernière.

Le 6 février 2012, la société a signé un contrat d'hypothèque immobilière pour garantir un emprunt d'une somme de 180 000 \$ portant intérêt au taux composé de 25 % l'an grevant le terrain situé en Beauce. Le 6 octobre 2017, la société a convenu avec le créancier hypothécaire d'en proroger l'échéance jusqu'au 31 juillet 2019.

La société a convenu de prolonger le contrat pour une autre année selon les mêmes termes et conditions prévu à l'entente signée le 15 juillet 2014 avec AGORACOM. La société émettra des actions pour les services rendus par AGORACOM, services étant la publicité en ligne, le marketing et les autres services de publicité inhérents. Le nombre d'actions qui devra être émis à la fin de chaque période sera déterminé le jour de l'émission de la facture en utilisant le cours de clôture des actions, à la bourse de croissance TSX. L'entente est de 12 mois commençant le 15 juillet 2017 et les services totalisant 50 000 \$ doivent être payés par la société au moyen de paiements trimestriels de 12 500 \$ plus TVH.

Le 12 avril 2016, la Société a conclu une entente de service de relation avec les investisseurs avec la société Relations Publique Paradox Inc. En vertu de cette entente, la Société s'engage à déboursier des honoraires de 6 500 \$ mensuellement pour une période de 24 mois et à émettre 500 000 options d'achat d'actions à un prix de levé de 0,15 \$ par action sur une période de 12 mois suivant l'octroi, à raison de 25 % par trimestre. Au 30 septembre 2017, 500 000 options avaient été acquises.

La société a finalisé une entente de développement et d'exclusivité avec la société PyroGenesis le 28 septembre 2015. En contrepartie du droit exclusif d'utilisation de la technologie développée par PyroGenesis, la société doit effectuer les paiements tel que décrits ci-dessous :

- Pour 2018, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 150 000 \$;
- Pour 2019, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 200 000 \$;
- Pour 2020 et après, le plus élevé de 10% des ventes de silice ou 250 000\$ par année.
-

Au 30 septembre 2017, l'engagement total au titre des coûts des investissements relativement à l'achat de l'équipement d'essai s'établissait à environ 3 803 200 \$.

Le 2 octobre 2017, la société a procédé à un règlement d'une dette fournisseur de 300 000 \$ par l'émission de 3 000 000 unités composées d'une action ordinaire et un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,20 \$ l'action, durant 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription n'a été comptabilisé et aucun gain ou perte n'a été comptabilisé sur cette transaction.

ENGAGEMENTS FINANCIERS, ÉVENTUALITÉS ET ÉVÈNEMENTS SUBSÉQUENTS (suite)

Au 21 novembre 2017, la société a conclu deux tranches pour un total de 715 100 \$ sur une allocation maximum d'un montant de 1 640 000 \$ autorisée par les autorités réglementaires. La société a émis 7 151 000 unités composées d'une action ordinaire et d'un bon de souscription. Chaque bon de souscription permet à son détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires de la société à un prix de 0,15 \$ l'action, durant les 36 mois suivant la clôture du financement. Aucun montant lié aux bons de souscription ne sera comptabilisé.

Après la fin de la période, 1 750 000 bons de souscription ont été levés pour un montant total de 122 500 \$ en espèces.

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement des états financiers consolidés intermédiaires conformes la norme IAS 34 exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Des informations sur les hypothèses et les incertitudes aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice financier sont les suivantes :

- Recouvrabilité des actifs d'exploration et d'évaluation;
- Évaluation des crédits d'impôt remboursables relatifs aux ressources et crédits de droits miniers;

La direction prévoit que l'ensemble des prises de position sera adopté dans les méthodes comptables de la société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de chaque prise de position. L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouveaux amendements, qui sont susceptibles d'être pertinents pour les états financiers de la société, est fournie ci-dessous.

CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

IFRS 9, *Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédits attendues et un modèle de comptabilisation de couverture substantielle modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter de 1er janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société a commencé à analyser les incidences potentielles de l'adoption de cette norme sur ces états financiers consolidés.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Étant donné que la société est un émetteur émergent, les dirigeants n'ont pas à faire d'attestation concernant l'établissement et le maintien de contrôle et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière, telle que défini dans le Règlement 52-109.

Les dirigeants signataires de l'émetteur ont la responsabilité de s'assurer qu'il existe des processus leur permettant d'obtenir suffisamment d'information pour faire les déclarations faites dans les attestations.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers utilisés par la société sont constitués de la trésorerie, des acomptes sur dû à une société, des acomptes sur dû aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur et font partie de la catégorie prêts et créances.

Les passifs financiers de la société comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs (excluant les salaires et les charges au titre du personnel), les billets à payer, les dus aux administrateurs dirigeants et à une société détenue par un administrateur (excluant les salaires et les charges au titre du personnel) et les redevances à payer.

La juste valeur des acomptes sur dû aux administrateurs, dirigeants et à des sociétés détenues par un administrateur ou un dirigeant, des acomptes sur dû à une société, du dû aux administrateurs, dirigeants et à une société détenue par un administrateur à long terme et des redevances à payer a été estimée en utilisant une analyse des flux monétaires actualisés avec un taux d'intérêt pour des instruments financiers similaires. La juste valeur se rapproche de la valeur comptable en fin de la période.

La juste valeur des titres négociables d'une société cotée a été estimée en fonction du cours à la date de clôture. Les titres négociables d'une société cotée évalués à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière au 30 septembre 2017.

Au 30 septembre 2017, la trésorerie de la société, qui est libellé en dollars canadiens, était détenue dans un compte à intérêts auprès de la Banque de Montréal.

INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES

- **Information sur les financements**

Au 30 septembre 2017, la société comptait 170 003 173 actions émises et en circulation (154 611 056 au 31 décembre 2016), aucune actions à être émises (88 280 au 31 décembre 2016), 66 032 370 bons de souscription (57 396 956 au 31 décembre 2016), 89 172 options aux courtiers (89 172 au 31 décembre 2015), 337 940 bons de souscription aux courtiers (35 440 au 31 décembre 2016), 86 000 unités aux courtiers (86 000 au 31 décembre 2016) et 11 650 000 options (11 650 000 au 31 décembre 2016). Le nombre d'actions après dilution s'établit à 248 241 655. Il y a eu 1 750 000 bons de souscription qui ont été exercés depuis le 30 septembre 2017.

- **Information sur les actions en circulation**

Au 23 novembre 2017, la société comptait 181 904 173 actions émises et en circulation, 74 433 370 bons de souscription, 87 172 options aux courtiers, 337 940 bons de souscription aux courtiers, 86 000 unités aux courtiers et 11 650 000 options. Le nombre d'actions après dilution s'établit à 268 543 655. Le capital-actions autorisé de la société consiste en un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Pour la période finissant le 30 septembre 2017, des frais de gestion de 112 500 \$ (300 000 \$ au 31 décembre 2016) ont été comptabilisés en vertu d'un contrat avec une société administrée par le Président du conseil d'administration dans le cadre de services de consultation rendus à la société.

Ces opérations sont menées dans le cours normal des activités de la société et sont établies en fonction de leurs valeurs d'échange, soit le montant de la contrepartie convenue entre les parties visées.

La société a payé une partie des sommes qu'elle doit à des administrateurs et dirigeants de la société d'une valeur nominale de 383 000 \$. Ces derniers et la Société ont jusqu'au 23 décembre 2018 pour déterminer les modalités selon lesquelles les acomptes sur dû doivent être compensés sinon les compensations devront obligatoirement s'effectuer à ce moment.

La société doit aux administrateurs et aux dirigeants des salaires et rémunération ayant une valeur nominale de 1 274 141 \$. La société a obtenu confirmation des individus concernés qu'un montant de 1 226 837 \$, sous réserves de certaines conditions, ne sera pas exigé dans les 12 mois et un jour suivant le 30 septembre 2017.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Relativement aux ordonnances de dispense émises en novembre 2007 par chacune des autorités en valeurs mobilières à travers le Canada, le Chef de la direction et le Chef des finances de la société doivent produire une «Attestation de base relative à l'émetteur émergent» relativement à l'information financière présentée dans les documents annuels et intermédiaires, y compris les Rapports de gestion.

En comparaison avec le certificat intitulé «Annexe 52-109A2 Attestation des documents annuels et intérimaires», l'«Attestation de base relative à l'émetteur émergent» comprend un «Avis au lecteur» qui déclare que le Chef de la direction et le Chef des finances ne font aucune déclaration concernant l'établissement et le maintien de contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI) et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF), au sens du Règlement 52-109.

FACTEURS DE RISQUES

- **Risques inhérents aux activités d'exploration minière**

Les activités de la société consistent à acquérir et explorer des propriétés minières dans l'espoir de découvrir des gîtes de minerai économiques. Les propriétés de la société sont présentement au stade de l'exploration et ne contiennent aucun gisement commercialisable connu. Par conséquent, il est peu probable que la société réalisera des bénéfices à court ou moyen terme. Toute rentabilité future des activités de la société est tributaire de la découverte d'un gisement de minerai économique. De plus, même si un gisement de minerai économique est découvert, rien ne garantit qu'il sera mis en production de manière commercialement rentable.

- **Réglementation et exigences environnementales**

Les activités de la société nécessitent l'obtention de permis auprès de diverses autorités gouvernementales et sont régies par des lois et des règlements sur l'exploration, la mise en valeur, l'exploitation, la production, les exportations, les impôts, les normes du travail et la sécurité au travail, ainsi que sur l'environnement et autres questions.

Des coûts supplémentaires et des retards peuvent être occasionnés par la nécessité de se conformer aux lois et règlements. Si la société ne pouvait obtenir ou renouveler les permis ou approbations, elle pourrait être forcée de réduire ou cesser ses activités d'exploration ou de mise en valeur.

FACTEURS DE RISQUES (suite)

- **Relations avec les Premières Nations**

La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des Premières Nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

- **Besoins en capitaux**

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la société sont l'émission de capital-actions additionnel et l'emprunt. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles, ni qu'ils le seront selon des modalités favorables ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

- **Prix des métaux**

Le prix du marché des actions ordinaires de la société, ses résultats financiers ainsi que ses activités d'exploration, de mise en valeur et d'exploitation minière ont déjà subi dans le passé et pourraient éventuellement subir, des répercussions négatives importantes en raison de la chute des prix des métaux communs ou précieux.

- **Risques non assurés**

Les activités de la société sont sujettes à certains risques et dangers, dont des conditions environnementales difficiles, des accidents industriels, des conflits de travail, des conditions géologiques inusitées ou inattendues, des glissements de terrain ou de talus, des éboulements et des phénomènes naturels tels que des conditions météorologiques défavorables, des inondations et des tremblements de terre. De tels événements pourraient occasionner des blessures ou décès, des dommages environnementaux ou autres aux propriétés ou installations de production de la société ou aux propriétés d'autres sociétés, des retards dans l'exploitation minière, des pertes monétaires, et de possibles responsabilités légales.

- **Permanence de l'entreprise**

L'avenir de la société dépend de sa capacité de financer ses activités et de mettre en valeur les actifs qu'elle détient. Le défaut d'obtenir le financement suffisant peut faire en sorte que la société pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités, de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités dans un avenir prévisible.

(s) Patrick Levasseur, Président et chef des opérations

(s) François Rivard, chef des finances

Montréal, le 23 novembre 2017